

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 14 (1952)
Heft: 2

Artikel: Collision mortelle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1049273>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Machines servant à l'entretien des cultures.

Les démarieuses. Le «Bétarator», machine à démarier les betteraves, travaille deux rangées à la fois. Le principe de cette machine n'est pas nouveau et comme jusqu'ici une certaine quantité de plants doivent être enlevés à la main ou au sarcloir, après le passage de la machine. Les essais que nous avons effectués à l'école cantonale d'agriculture du Strickhof avec la démarieuse à disques «Poucellier» n'ont pas donné de résultats concluants.

Les outils de sarclage montés au tracteur étaient représentés en quantité à l'exposition. Certains outils étaient conçus pour être montés derrière le tracteur, d'autres entre les axes des roues. Le tracteur «Allis-Chalmers» était équipé d'un système porte-outils (fig. 7). La construction était basée sur le même principe que celui adopté sur les tracteurs allemands Lanz et Ruhrstahl.

Poudreuses et appareils insecticides. A côté de la poudreuse «Gilbert» connue chez nous, on pouvait remarquer différents appareils nouveaux. Une poudreuse travaillant sur une largeur de huit mètres, montée sur un tracteur, a particulièrement attiré mon attention. Il s'agit d'un prototype dont la simplicité de construction m'a vivement intéressé. La poudre insecticide est chassée par un ventilateur dans une conduite en tôle. Par des ouvertures pratiquées dans la partie inférieure de la conduite, la poudre est projetée directement sur les plantes. La démonstration effectuée par fort vent m'a laissé une excellente impression.

Le nombre de tracteurs et de chars agraires qui ont servi soit aux démonstrations soit à l'exposition est impressionnant. Les chars sont généralement basculants, équipés d'un relevage mécanique ou hydraulique (fig. 8,9, 10). Ils ont le grand avantage de simplifier considérablement le déchargement des betteraves. (traduit par Ro.) He (IMA)

Collision mortelle

Les quotidiens annonçaient il y a peu de jours qu'une grave collision avait eu lieu vers 19 h. 30, donc après la nuit venue. Le lecteur ne peut s'empêcher, en apprenant qu'un motocycliste s'est tué en se jetant sur un char de campagne, blessant grièvement les deux occupants, de se poser diverses questions. Comment de tels accidents sont-ils encore possibles?

Et ces accidents se produisent volontiers sur la route toute droite. Ils deviennent si fréquents, des agriculteurs en sont parfois victimes, que nous pensons bien faire de rappeler quelques mesures d'élémentaire prudence.

Le motocycliste, l'automobiliste roule souvent trop vite lorsque la route est droite. Il devient distrait sitôt qu'il n'y a plus de virage l'obligeant à faire un mouvement et cette distraction conduit souvent de tels véhicules à quitter la route.

(suite, voir p. 24)



Fig. 6



Fig. 7

Fig. 6: La repiqueuse «Akkord» fabriquée par la Maison Weiste, Sieningsen.

Fig. 7: Le tracteur «Allis-Chalmers» équipé d'un système porte-outils.

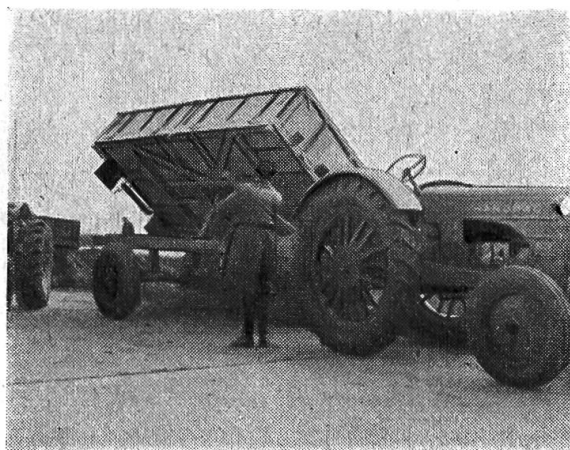


Fig. 8: Char muni d'un pont basculant à relevage hydraulique avec commande à main.



Fig. 9



Fig. 10

Fig. 9 et 10: Chars munies d'un pont basculant à relevage hydraulique avec commande à la prise de mouvement.

Collision mortelle

(suite de la page 8)

De son côté, l'agriculteur ne se rend pas compte que la circulation automobile a considérablement augmenté en densité et en rapidité. Il doit être d'autant plus prudent.

Il doit tenir soigneusement sa droite: trop souvent, des chars de campagne (et des camions automobiles aussi) ne sont pas suffisamment à droite.

Il faut surtout, dès la tombée de la nuit, qu'un éclairage suffisant signale les véhicules. Jusqu'en 1932, les chars de campagne devaient être munis d'un feu blanc qui était généralement un falot-tempête se balançant sous le châssis.

La loi fédérale du 15 mars 1932 prescrit, pour les remorques diverses (char de campagne aussi bien qu'une machine agricole remorquée), deux feux blancs à l'avant et un feu rouge à l'arrière gauche. C'est peut-être beaucoup demander. Aussi les feux blancs à l'avant n'ont-ils pas été exigés et le feu rouge à l'arrière a été remplacé par une surface réfléchissante rouge.

Le falot-tempête n'étant plus exigé par la loi, nous constatons que, souvent, des chars de campagne sont sans éclairage: l'agriculteur s'est laissé surprendre par la nuit et rentre chez lui sans aucune protection. Ceci ne doit pas être et constitue un grave danger pour la circulation routière.

L'agriculteur doit donc contrôler ses chars, remplacer la pastille rouge si celle-ci a été brisée par un choc: le mieux est de suspendre à un bout de courroie une lentille rouge de grand diamètre (5 à 8 centimètres) sous l'arrière gauche du char. Ainsi un choc ne la brisera pas si facilement. La lentille réfléchissante rouge peut être remplacée par du «scotch-lite» qui est une mince feuille de matière thermoplastique sur laquelle ont été collées de très nombreuses petites perles de verre rouge. Le scotch-lite, collé sur une plaque de fer, est plus résistant que la lentille de verre. Une telle plaque réfléchissante, suspendue par une chaînette ou une courroie, devrait toujours se trouver dans le caisson d'un char ou dans le coffre du tracteur, de façon à pouvoir être accrochée à la dernière machine agricole ou au dernier char qui rentre après la chute du jour.

By.



L'Association des propriétaires de tracteurs a remis en 1948 à ses membres une telle plaque de scotch-lite, du format d'une carte postale et pourvue de quatre trous de fixation. Ces plaques sont dans le commerce en Suisse allemande. On peut se les procurer en versant 2 fr. 20 au compte de chèques postaux II 3509, Association vaudoise de propriétaires de tracteurs, Morges, ou au compte de chèques postaux VIII 32608, Association suisse de propriétaires de tracteurs, Brougg/AG, en attendant qu'il se trouve dans le commerce en Suisse romande.

Droit de reproduction réservé

« LE TRACTEUR »	
Rédaction, administration et régie des annonces: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Pestalozzistr. 5, Case, Brougg/Arg. - Tél. (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 Zurich	
Prix d'abonnement: frs. 7.— par an Gratuit pour les membres de l'Association Paraît tous les mois	
Prix d'insertion	
¹ / ₄ page = frs. 130.—, ¹ / ₂ = frs. 70.—, ¹ / ₄ = frs. 40.—, ¹ / ₈ = frs. 25.—, prix réduits pour insertions à l'abonnement - Petites annonces: ¹ / ₁₆ page = frs. 11.—, ² / ₁₆ = frs. 21.—, ³ / ₁₆ = frs. 31.—	

Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne